

Nutizie di l'Auropa

Les Échos d'Europe

Lettre d'information de l'Antenne de la Collectivité de Corse à Bruxelles

n° 139

À la Une / U primu

SOMMAIRE / SUNTA

À la Une.....1-2

Agenda.....2

Brèves.....2-5

Affaires maritimes et pêche
Affaires économiques et financières
Éducation, jeunesse, culture et sport
Environnement
Institutions européennes
Mobilité et transports
Politique régionale et urbaine
Réseaux de communication, contenu
et technologies

Appels à propositions.....6

Affaires maritimes et pêche
Agriculture et développement rural
Emploi, affaires sociales et inclusion
Marché intérieur, industrie,
entreprenariat et PME
Mobilité et transport
Recherche et innovation
Réseaux de communication, contenu
et technologies

Consultations publiques.....7-8

Bibliothèque.....8-9

Contact:

Antenne de la Collectivité de
Corse à Bruxelles
36, rue Breydel
B-1040 Bruxelles

PRÉSIDENTIE PORTUGAISE DU CONSEIL DE L'UE :

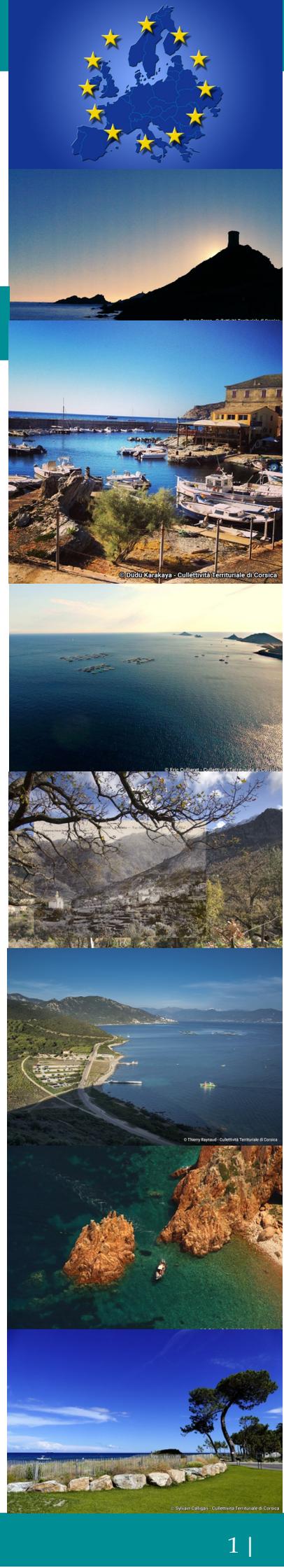
« LE TEMPS D'AGIR : POUR UNE REPRISE JUSTE,
VERTE ET NUMÉRIQUE »



Depuis le 1^{er} janvier dernier, le Portugal exerce la présidence du Conseil de l'UE et ses priorités sont la mise en œuvre du plan européen de relance et la réussite de la stratégie de vaccination, mais aussi les questions sociales. Le Portugal estime en effet que la réussite des transitions verte et numérique est conditionnée par la mise en œuvre d'un socle social européen complet et solide. Pour œuvrer au renforcement du socle européen des droits sociaux, le Portugal organisera les 7 et 8 mai prochains à Porto, un sommet informel avec les partenaires sociaux et un Conseil européen centré sur ces questions avec pour objectif l'adoption d'une déclaration des chefs d'État et de gouvernement sur le développement des droits sociaux. Le Portugal souhaite également avancer sur des dossiers difficiles comme la proposition relative aux salaires minimums dans l'UE ou la coordination des systèmes de sécurité sociale.

Le Portugal veillera également à la mise en œuvre du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 et des instruments favorisant la reprise et la résilience de l'Europe, avec comme priorité l'approbation et la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience, la mise en œuvre du Green deal et des engagements en matière de réduction des émissions dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et le renforcement de la transition énergétique, de la mobilité durable et de l'économie bleue.

Suite page 2



AGENDA

2 février : Séminaire relatif au Pacte pour les compétences : « soutien à l'amélioration des compétences et à la requalification dans le cadre d'Erasmus+ » organisé par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

3-10-17 février : Webinaires du Réseau de développement urbain: actions innovantes en milieu urbain, réalisations et perspectives organisés par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

3 février : Séminaire du Cedefop sur les enseignants et les formateurs de l'EFP: Rendre l'excellence inclusive
Plus d'informations [ici](#)

9 février : Séminaires techniques 2021-2027 : séminaire en ligne sur REACT-EU organisés par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

11 février : Conférence sur l'Union de l'égalité: « stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025 » organisée par le CESE
Plus d'informations [ici](#)

12 février : Consultation en ligne des parties prenantes sur « Renforcer l'ambition climatique de l'Europe à l'horizon 2030 vers la COP26 » organisée par le Comité des Régions
Plus d'informations [ici](#)

12 février : Consultation en ligne des parties prenantes sur « Les autorités locales et régionales protégeant le milieu marin » organisée par le Comité des Régions
Plus d'informations [ici](#)

17 février : Conférence sur le rôle de l'économie sociale dans une relance juste et durable : « contribution au futur plan d'action sur l'économie sociale » organisée par le CESE
Plus d'informations [ici](#)

22-25 février : Semaine européenne de l'industrie 2021 organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

1-5 mars : Journées de la Société civile organisées par le CESE
Plus d'informations [ici](#)

En matière de politique de cohésion, outre la mise en œuvre de REACT-EU et la négociation des accords de partenariat et des programmes opérationnels, la Présidence portugaise du Conseil de l'UE mettra l'accent sur les 9 régions ultrapériphériques (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Réunion et Saint-Martin pour la France, Îles Canaries pour l'Espagne et Açores et Madère pour le Portugal) et travaillera sur la définition de la gouvernance internationale des océans pour prendre en compte leurs spécificités maritimes. A l'agenda des ministres, un Conseil Affaires générales consacré à la politique de cohésion est prévu le 15 avril prochain ainsi qu'une réunion informelle le 18 mai.

Plus d'informations : [ici](#)

Brèves / Nutizie

Au cœur de l'actualité de l'UE

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

Aides en faveur des entreprises aquacoles touchées par la COVID-19

Une aide spécifique aux entreprises aquacoles destinée à compenser leurs pertes liées à l'épidémie de la COVID-19 d'un montant total de 20 millions d'€ vient d'être annoncée par la ministre française de la Mer, Annick GIRARDIN. Cette mesure exceptionnelle s'inscrit le [règlement](#) (UE) n°2020/560 du 23 avril 2020, qui encadre les mesures spécifiques visant à atténuer les effets, dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, de la propagation de la COVID-19.

Cette aide sera octroyée aux entreprises aquacoles qui ont subi une perte de chiffre d'affaires issu des ventes de produits aquacoles du fait de la crise de la COVID-19 d'au moins 20% sur la période du 1^{er} février 2020 au 31 décembre 2020. L'aide compensera 50% des pertes, au-delà du seuil des 20% de perte par rapport au chiffre d'affaires moyen et sera plafonnée jusqu'à 300.000 €. Les demandes d'aides pourront être déposées jusqu'au 30 avril 2021 auprès de FranceAgriMer.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Opération de titrisation pour soutenir les entreprises françaises dans le cadre de la crise de COVID-19



La Banque européenne d'investissement (BEI) et BNP Paribas se sont accordées sur une opération de titrisation synthétique à destination des PME et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI) françaises ayant subi l'impact de la pandémie de COVID-19. La BEI offre ainsi via le Fonds européen pour les investissements stratégiques du Plan Juncker une garantie sur un portefeuille de prêts PME et ETI fournis par BNP Paribas. Cette protection devrait permettre à la banque française de libérer 515 millions d'€ supplémentaires de crédits sous formes de prêts ou de crédits-baux pour les PME et ETI dans les 2 prochaines années. C'est la 3^{ème} opération de titrisation mise en place par la BEI et BNP Paribas depuis 2015.

Résultats annuels 2020 de la BEI



La BEI a publié le 20 janvier dernier les résultats de l'année 2020 qui a été marquée par la crise liée à la pandémie de COVID-19. Ainsi sur les 76,8 milliards d'€ de financements réalisés, 25,5 milliards d'€ ont été dédiés à la réponse à la crise s'adressant principalement aux PME impactées, à la modernisation des hôpitaux, à l'élaboration de vaccins et de médicaments pour lutter contre le coronavirus.

La BEI a également poursuivi ses missions traditionnelles en appuyant les PME (30,6 milliards d'€). Ainsi 425.000 entreprises ont profité d'un financement permettant de protéger 4,2 millions d'€. Les projets d'infrastructures ont perçu un soutien à hauteur de 15 milliards d'€ tandis que 14,4 milliards d'€ ont été dirigés vers des projets d'innovation et 16,8 milliards d'€ vers des projets de protection et de préservation de l'environnement.

Suivant les engagements pris dans sa feuille de route visant à transformer la BEI en Banque européenne du climat, les financements consacrés au climat et à l'environnement ont progressé de 6% en 2020 jusqu'à atteindre 40% du total des investissements. L'objectif est de mobiliser 1.000 milliards d'€ dans ces domaines d'ici 2030. En parallèle, la BEI a affirmé son rôle de chef de file au niveau mondial dans le domaine de l'émission d'obligations vertes.

Concernant le Fonds européen d'investissement spécialisé dans le soutien aux start-up et aux PME innovantes, 2020 a été une année record en terme d'opérations permettant ainsi de soutenir 300.000 entreprises grâce à la mobilisation de près de 13 milliards d'€.

Enfin, la BEI a également renforcé son action à l'international en dédiant 13% de ses financements à des États tiers de l'UE afin de les soutenir dans l'amélioration de la qualité de vie, la mise en place de systèmes de santé modernes et efficaces et le renforcement de la résilience économique.

ENVIRONNEMENT

Initiative d'engagement en faveur de la consommation verte



Dans le cadre du Green deal, la Commission européenne a lancé le 25 janvier dernier une [initiative](#) qui enjoint les entreprises signataires à renforcer leur engagement en faveur d'une transition écologique. Ces engagements permettront d'accélérer l'action des entreprises en faveur d'une relance économique durable et de donner confiance aux consommateurs. Les groupes Colruyt, Décathlon, Lego et l'Oréal ont déjà signé cette initiative. Leurs engagements seront évalués d'ici 1 an, avant l'adoption de nouvelles mesures et devront concerner au moins 3 des 5 domaines suivants :

- Utiliser la méthode de calcul ou le système de gestion élaborés par la Commission européenne pour évaluer l'empreinte carbone de l'entreprise en y incluant la chaîne d'approvisionnement et ainsi réduire l'empreinte carbone par l'adoption de nouvelles procédures ;
- Utiliser la méthode de calcul de la Commission européenne pour mesurer l'empreinte carbone de certains produits, réduire celle-ci et informer les consommateurs des résultats atteints ;
- Augmenter la part de ventes de produits et de services durables de l'entreprise ;
- Dédier une part des dépenses de l'entreprises à la promotion de pratiques durables ;
- Rendre les informations sur l'empreinte carbone de l'entreprise et de ses produits accessible, précise, claire et actualisée.

Toute entreprise du secteur non alimentaire et du commerce de détail peut adhérer à cette initiative d'ici mars 2021.

Toute entreprise du secteur non alimentaire ou du secteur du commerce de détail vendant à la fois des produits alimentaires et non alimentaires désireuse d'adhérer à cette initiative d'engagement écologique peut contacter la Commission européenne avant fin mars 2021.

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Vers un nouveau « Bauhaus européen »



La Commission européenne a lancé le 18 janvier dernier son nouveau projet de « Bauhaus européen », dont l'objectif est de rapprocher le monde des arts et de la culture et le monde de la science et de la technologie, afin de rendre le Green deal européen plus proche des citoyens. Cette initiative européenne sans précédent, qui est à la fois environnementale, économique et culturelle, s'emploiera à mettre en œuvre des projets européens liés à la durabilité, l'art, la culture, l'esthétisme en promouvant des solutions abordables et en contribuant à la cohésion sociale et à la résolution des problèmes de logement en Europe.

Les citoyens européens, les organisations ou toutes entreprises et parties intéressées sont invités à partager leurs idées afin de définir le concept, les besoins et les défis les plus urgents. Toutes les contributions seront cartographiées et analysées et une dizaine d'entre elles recevront un prix d'une valeur de 30.000 € pour récompenser les illustrations concrètes des valeurs du nouveau « Bauhaus européen ». Des appels à propositions seront également lancés à l'automne 2021 afin de concrétiser les idées du nouveau « Bauhaus européen » et retenir 5 projets pilotes dans les différents États membres de l'UE.

Plus d'informations : [ici](#)

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Le point sur la conférence sur l'avenir de l'Europe

La conférence sur l'avenir de l'Europe, grand exercice de consultation des citoyens européens qui devait initialement être ouvert début 2020 pour une durée de 2 ans, est toujours au point mort. Ce blocage est dû en partie à la pandémie de COVID-19 mais également aux difficultés rencontrées par la Commission européenne, le Conseil de l'UE et le Parlement européen quant à la nomination d'un(e) président(e). Les objections porteraient tant sur les personnes, que les origines institutionnelles ou les couleurs politiques des candidat(e)s. A ce stade, il semble que la piste d'une coprésidence, constituée des présidents du Parlement européen, de la Commission européenne et du dirigeant politique de l'État membre assurant la Présidence du Conseil de l'UE, soit de plus en plus sérieuse. Le Portugal, qui exerce la présidence du Conseil de l'UE a pour objectif de lancer la conférence sous sa présidence au printemps 2021. La France souhaite quant à elle clôturer la conférence sur l'avenir de l'Europe au 1^{er} semestre 2022, sous sa présidence du Conseil de l'UE, et plaide pour un lancement à Strasbourg, qui devrait également constituer un lieu de travail central de la conférence. La date du 9 mai 2021, jour de la fête de l'Europe, est de plus en plus évoquée.

Parlement européen : changement de nom du groupe GUE/NGL

Le groupe politique GUE/NGL du Parlement européen, qui rassemble le Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne et la Gauche Verte Nordique et dont sont membres les représentants français de France Insoumise, vient de changer officiellement de nom depuis le 18 janvier dernier et devient « La Gauche au Parlement européen »

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Plateforme « Bus propres » en France



Le 13 janvier dernier, la Banque des Territoires de la Caisse des dépôts et des consignations et la BEI ont signé un accord pour mettre en place la plateforme « Bus propres ». Cette plateforme gérée par la Banque des Territoires a été dotée d'une enveloppe de 200 millions d'€ financée à part égale par le Fonds européen pour les investissements stratégiques et par la Banque des Territoires. Elle s'inscrit directement dans les objectifs de neutralité climatique à l'horizon 2050 du Pacte vert européen.

Cette plateforme devra permettre le verdissement des flottes de bus grâce à des financements de prêts innovants répondant au principe de l'obligation performancielle. Ce dispositif permettra de financer jusqu'à 100% des coûts éligibles comprenant l'acquisition de véhicules et la mise en place d'infrastructures de recharge. Les bénéficiaires bénéficieront d'un taux d'intérêt encadré et évolutif en fonction de la variation du prix de l'énergie afin de limiter les risques liés à la facture énergétique des bus électriques. Ce dispositif s'adresse aux collectivités territoriales et aux autorités en charge de la mobilité.

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

S'GREEN+ à destination de 25 villes françaises



La BEI et la Banque des Territoires de la Caisse des dépôts et des consignations ont lancé le 26 janvier dernier une offre d'assistance intitulée « S'Green+ » à destination de 25 villes françaises du programme national [Action cœur de ville](#) afin de les accompagner dans leurs projets d'adaptation au changement climatique. Cet instrument doté de 715.000 € dont 500.000€ sont fournis par la BEI et 215.500€ par la Banque des Territoires sera géré par cette dernière et appuiera les villes à travers plusieurs actions :

- Une assistance taillée sur mesure pour aider les villes à prioriser leurs projets et à structurer les processus décisionnels et l'ingénierie financière ;
- L'élaboration d'un plan d'actions spécifique compilant les projets prioritaires et les processus pour les mettre en œuvre ;
- Le partage d'expériences et de bonnes pratiques aux niveaux français et européen avec la mise en ligne des travaux réalisés.

Ce dispositif devrait permettre d'accroître les investissements publics et privés dans les domaines d'adaptation et d'atténuation du changement climatique ainsi que de préservation et restauration de la biodiversité. Il s'agira ainsi de projets pouvant viser la renaturation de cours d'eau dans les villes, limiter l'étalement urbain ou créer des lieux de biodiversité.

Avenir de la coopération transfrontalière



Le Comité des Régions et l'Alliance européenne des citoyens transfrontaliers lancent une consultation publique sur l'avenir de la coopération transfrontalière en Europe. Les contributions des parties intéressées, qui peuvent être soumises jusqu'au 14 mars 2021, serviront à la résolution du Comité des Régions sur l'avenir de la coopération transfrontalière jusqu'en 2050. Cette résolution qui définira les objectifs concrets à mettre en œuvre d'ici 2050 afin de supprimer les obstacles à la coopération transfrontalière et d'améliorer la vie des citoyens européens vivant dans les zones frontalières, sera également la contribution officielle du Comité des Régions à la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Plus d'informations : [ici](#)

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

Le contrôleur européen de la protection des données (CEPD)

Publié le 20 janvier dernier, un document présente les missions du contrôleur européen de la protection des données (CEPD) jusqu'à 2024. Le CEPD est une autorité indépendante qui a pour objectifs :

- Le traitement des données personnelles par les institutions, organes et agences de l'UE ;
- Une expertise sur les propositions et initiatives législatives liées à la protection des données et portées par la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'UE ;
- La veille de l'impact des nouvelles technologies sur la protection des données ;
- La coopération avec les autorités nationales et européennes de contrôle en vue d'assurer la mise en œuvre cohérente des règles liées à la protection des données dans l'UE ;
- La protection des droits et libertés des personnes faisant l'objet d'un traitement de leurs données personnelles et sensibilisation aux risques. Il est donc possible d'adresser des réclamations au CEPD ou d'y suivre des formations.

Le CEPD dispose de plusieurs pouvoirs lorsque les institutions, organes et agences de l'UE ne respectent pas les règles liées à la protection des données. Il peut ainsi adresser un avertissement ou une admonestation, ordonner à l'institution de répondre à ses obligations, interdire de manière définitive ou temporaire le traitement de données spécifiques, infliger une amende administrative ou bien porter l'affaire devant la cour de justice de l'UE.

Plus d'informations : [ici](#)

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

EMFF-BEW-2020 - [Économie bleue](#) - Échéance : 16/02/2021

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

AGRIP-MULTI-2021-TC - [Programmes multiples Subventions en faveur d'actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles réalisées sur le marché intérieur et dans les pays tiers](#) - Échéance : 28/04/2021

AGRIP-SIMPLE-2021 - [Subventions en faveur d'actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles réalisées sur le marché intérieur et dans les pays tiers](#) - Échéance : 28/04/2021

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

AMIF-2020-AG-CALL04 - [Promouvoir des parcours complémentaires pour les personnes ayant besoin de protection et leur intégration](#) - Échéance : 16/02/2021

AMIF-2020-AG-CALL03 - [Promouvoir la participation des migrants à la conception et à la mise en œuvre des politiques d'intégration](#) - Échéance : 16/02/2021

AMIF-2020-AG-CALL06 - [Le passage des enfants migrants à l'âge adulte](#) - Échéance : 16/02/2021

AMIF-2020-AG-CALL01 - [Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'intégration locale par le biais de partenariats multipartites](#) - Échéance : 16/02/2021

MARCHÉ UNIQUE, INDUSTRIE, ENTREPRENARIAT ET PME

COS-STRAT-2020-3-05 - [Alliances stratégiques pour l'adoption de technologies avancées par les PME](#)
Échéance : 2/02/2021

COS-CLUSTER-2020-3-03 - [Programme européen d'excellence pour les clusters avec le programme ClusterXchange reliant les écosystèmes et les villes](#) - Échéance : 2/02/2021

COS-TOURINN-2020-3-04 - [L'adoption de l'innovation et la numérisation dans le secteur du tourisme](#)
Échéance : 11/02/2021

LINKPP-01-2020 - [Créer des liens pour faciliter les marchés publics de l'innovation](#) - Échéance : 11/02/2021

InnovFund-SSC-2020 - [Fonds d'innovation pour les projets à petite échelle](#) - Échéance : 10/03/2021

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

CEF_BlendingFacility - [MIE Transport : Blending Facility](#) - Échéance : 15/02/2021

2020_CEF_Transport_MAP_call - [Appel MIE Transport Reflow 2 2020](#) - Échéance : 22/03/2021

RECHERCHE ET INNOVATION

Énergie

Sunfuel-EICPrize-2021 - [Prix EIC Horizon pour «Le carburant du soleil: la photosynthèse artificielle»](#)
Échéance : 5/05/2021

Espace

H2020-SPACE-2018-2020 - [Observation de la Terre, Espace, business, entrepreneuriat et éducation, Technologies spatiales, science et exploration](#) - Échéance : 1/06/2021

Recherche

H2020-MSCA-NIGHT-2020bis - [La nuit des chercheurs européens](#) - Échéance : 12/01/2021

Santé

Epidemics-EICPrize-2020 - [Prix Horizon EIC pour l'alerte précoce pour les épidémies](#) - Échéance : 16/02/2021

Transports

Space-EICPrize2019 - [Prix Horizon EIC pour le «lancement spatial européen à faible coût»](#)
Échéance : 1/06/2021

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

CONNECT/2020/cnect.ddg2.i.1(2020)7319235 - [Projet pilote : Observatoire de la propriété des médias](#)
Échéance : 9/02/2021

ACTION POUR LE CLIMAT

[Changement climatique – mise à jour du système d'échange de quotas d'émission de l'Union \(SEQE\)](#)

Échéance : 5/02/2021

[Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie - révision des règles de l'UE](#)

Échéance : 5/02/2021

[Objectifs nationaux de réduction des émissions \(règlement sur la répartition de l'effort\) – réexamen fondé sur le plan cible en matière de climat à l'horizon 2030](#) - Échéance : 5/02/2021

AFFAIRES INTÉRIEURES

[Sécurité et gestion des frontières – nouvelle stratégie Schengen](#) - Échéance : 16/03/2021

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

[Poissons et produits de la mer - Réexamen des normes de commercialisation](#) - Échéance : 23/02/2021

[Observation des océans – partage des responsabilités](#) - Échéance : 19/02/2021

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Politique agricole de l'UE – évaluation de son impact sur l'échange de connaissances et les activités de conseil](#)

Échéance : 2/02/2021

[Régime de qualité alimentaire – protection des boissons spiritueuses produites dans un pays ou une région spécifique \(modalités\)](#) - Échéance : 8/02/2021

[Produits agricoles – révision des normes de commercialisation de l'UE](#) - Échéance : 16/02/2021

[Utilisation des boues d'épuration dans l'agriculture – Évaluation](#) - Échéance : 5/03/2021

[Denrées alimentaires & boissons – Système d'indications géographiques de l'UE \(révision\)](#)

Échéance : 9/04/2021

[Forêts – nouvelle stratégie de l'UE](#) - Échéance : 19/04/2021

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Amélioration des compétences de base des adultes \(«Recommandation relative à des parcours de renforcement des compétences»\) – Évaluation](#) - Échéance : 9/02/2021

ÉNERGIE

[Révision de la réglementation européenne en matière d'énergies renouvelables](#) - Échéance : 9/02/2021

[Évaluation et révision de la directive européenne sur l'efficacité énergétique](#) - Échéance : 9/02/2021

ENVIRONNEMENT

[Plan d'action de l'UE pour une ambition zéro pollution de l'air, de l'eau et du sol](#) - Échéance : 10/02/2021

[Évaluation de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020](#) - Échéance : 5/04/2021

[Protéger la biodiversité : fixation d'objectifs de restauration de la nature dans le cadre de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité](#) - Échéance : 5/04/2021

FISCALITÉ

[Une économie numérique équitable & compétitive – taxe sur le numérique](#) - Échéance : 12/04/2021

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Protection consulaire - révision des règles de l'UE](#) - Échéance : 10/02/2021

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

[Soins de santé transfrontaliers — évaluation des droits des patients](#) - Échéance : 11/02/2021

[Pesticides — utilisation durable \(règles de l'UE actualisées\)](#) - Échéance : 12/04/2021

Bibliothèque / Bibbiuteca

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Règlement délégué \(UE\) .../... de la Commission du 21.1.2021 complétant le règlement 2018/848 établissant des critères et conditions spécifiques applicables aux contrôles documentaires effectués dans le cadre des contrôles officiels de la production biologique et des contrôles officiels portant sur les groupes d'opérateurs](#)

[Règlement d'exécution \(UE\) 2021/73 de la Commission du 26 janvier 2021 modifiant le règlement d'exécution \(UE\) 808/2014 portant modalités d'application du règlement \(UE\) 1305/2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural \(FEADER\)](#)

[Règlement \(UE\) 2020/2220 du Parlement européen et du Conseil du 23 décembre 2020 établissant des dispositions transitoires relatives au soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural \(FEADER\) et du Fonds européen agricole de garantie \(FEAGA\) en 2021 et 2022, et modifiant les règlements \(UE\) no 1305/2013, \(UE\) no 1306/2013 et \(UE\) no 1307/2013 en ce qui concerne les ressources et leur application en 2021 et 2022 et le règlement \(UE\) no 1308/2013 en ce qui concerne les ressources et la répartition de ce soutien pour les exercices 2021 et 2022](#)

BUDGET

[Règlement \(UE, Euratom\) 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027](#)

[Règlement \(UE\) 2020/2094 du Conseil du 14 décembre 2020 établissant un instrument de l'Union européenne pour la relance en vue de soutenir la reprise à la suite de la crise liée à la COVID-19](#)

[Accord Interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres](#)

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Décision \(UE\) 2020/2229 du Parlement européen et du Conseil du 23 décembre 2020 modifiant la décision no 445/2014/UE instituant une action de l'Union en faveur des capitales européennes de la culture pour les années 2020 à 2033](#)

ENVIRONNEMENT

[Rapport de la Commission «perspectives en matière d'air pur»](#)

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

[Conclusions communes du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne - Objectifs et priorités stratégiques pour 2020-2024](#)

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Conclusions du Conseil sur les sas réglementaires et les clauses d'expérimentation en tant qu'outils d'un cadre réglementaire propice à l'innovation, à l'épreuve du temps et résilient, qui permette de relever les défis perturbateurs à l'ère numérique](#)

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

[Décision \(UE\) 2020/2228 du Parlement européen et du Conseil du 23 décembre 2020 relative à une Année européenne du rail \(2021\)](#)

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

[Règlement \(UE\) 2020/2221 du Parlement européen et du Conseil du 23 décembre 2020 modifiant le règlement \(UE\) no 1303/2013 en ce qui concerne des ressources supplémentaires et des modalités d'application afin de fournir un soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie \(REACT-EU\)](#)

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

[Communication de la Commission « Un front uni pour vaincre la COVID-19 »](#)

[Conclusions du Conseil sur les enseignements tirés de la COVID-19 dans le domaine de la santé](#)

[Recommandation du Conseil relative à un cadre commun pour l'utilisation et la validation de tests rapides de détection d'antigènes et la reconnaissance mutuelle des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 dans l'UE](#)

[Directive \(UE\) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine \(refonte\)](#)

[Règlement d'exécution \(UE\) 2021/74 de la Commission du 26 janvier 2021 modifiant le règlement d'exécution \(UE\) 2020/1191 établissant des mesures destinées à éviter l'introduction et la dissémination du virus du fruit rugueux brun de la tomate dans l'Union](#)

Les photos de la page de garde
sont issues du concours photo
« L'Europe de demain »
organisé par la CTC en 2016
Plus d'infos [ici](#)